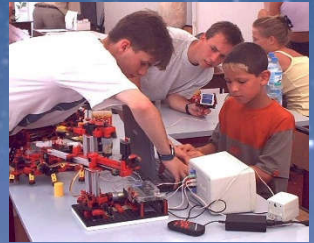




Séjour 8 – 13 ans



Sciences – Sports et Nature
du 21 au 27 juillet 2024
centre A.S.P. à Aragnouet (65)



<https://asso-contraste.org>

contact@asso-contraste.org – 05 81 01 56 52

Des étoiles plein les yeux

8-13 ans

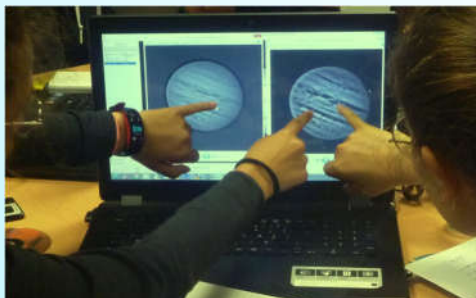


Un séjour pas comme les autres au cœur des Pyrénées qui combine paysages fabuleux, activités montagne et découvertes scientifiques (astronomie, robotique, technologies spatiales). Si votre enfant est un touche-à-tout, curieux et inventif qui aime bidouiller, ce séjour est fait pour lui !

Au programme :

- Grands jeux et activités sportives dans le parc du Néouvielle
- Veillée au feu de bois pour des souvenirs inoubliables
- Découverte de la rivière et son écosystème
- Randonnée montagnarde aux Granges du Moudang, à 2600 m d'altitude, pour observer les marmottes, isards et gypaètes barbus
- Descente de rivière en rafting
- "Parcours aventure" (mélange entre via ferrata et accrobranche) dans un cadre exceptionnel avec des tyroliennes à couper le souffle
- Bivouacs au lac d'Aubert et au lac de l'Oule
- Soirées d'observation du ciel aux jumelles et aux télescopes

Les matinées permettront en général la pratique des activités scientifiques, et les après-midis et soirées seront consacrées davantage aux grands jeux, randonnées, activités sportives, culturelles et d'expression.



Nous serons accueillis par l'Association Sportive Pyrénéenne dans une vaste structure avec un parc, un terrain de sport et une rivière. L'hébergement se fera en chambres de 3 à 5 lits avec sanitaires sur le palier.

Effectif prévu : 16 enfants

NOS ENGAGEMENTS

Des conditions éducatives adaptées avec un encadrement d'un adulte pour 5 enfants.

Des activités de qualité avec du matériel spécifique adapté à la tranche d'âge et des animateurs formés à la démarche scientifique.

Une réelle relation aux familles avec des nouvelles quotidiennes sur le blog du séjour.

Une restauration de qualité avec des repas équilibrés confectionnés sur place.



FICHE D'INSCRIPTION

A renvoyer à : Association CONTRASTE

7 rue des Pyrénées 65310 HORGUES

Ou par mail : sejours@asso-contraste.org

PARTICIPANT :

Nom de l'enfant : Prénom :

Date de naissance : Genre :

PARENTS :

Nom et prénom du responsable légal :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél 1 : Tél 2 :

Email :

SEJOUR : du dimanche 21 au samedi 27 juillet 2024 à ARAGNOUET

ARRIVEE ET DEPART :

Nous accueillons les enfants sur place à partir de 10h00 le premier jour du séjour.

Les parents peuvent venir rechercher leur enfant le dernier jour entre 16h00 et 17h00 (fournir une autorisation nominative des parents si ce n'est pas eux qui viennent rechercher leur enfant).

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance des conditions générales de l'association CONTRASTE et les accepter.

Fait à, le

Signature du responsable légal :

CONDITIONS GENERALES

INSCRIPTION ET REGLEMENT

L'inscription est prise en compte à réception de la fiche d'inscription accompagnée de 150 € à titre d'arrhes (sauf si vous passez par un organisme tiers pour l'inscription). Un guide du Séjour avec toutes les informations pratiques vous sera alors envoyé trois semaines avant le séjour. Le solde sera à verser au plus tard le premier jour du séjour après réception de facture.

Le prix de chaque séjour comprend l'hébergement en pension complète, l'encadrement par des animateurs diplômés, les activités, l'assurance et les frais de dossier.

CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation de votre part quel qu'en soit le motif devra nous parvenir par lettre ou par mail. Celle-ci entraînera des frais selon le barème suivant (sauf si vous passez par un organisme tiers pour l'inscription) :

- **Plus de 30 jours avant le départ : retenue de 50 € pour frais de dossier.**
- **Entre 30 et 15 jours avant le départ : retenue de la totalité des arrhes, soit 150 €.**
- **Moins de 15 jours avant le séjour : retenue de 75% du montant du séjour, soit 445 €.**

Aucun remboursement ne sera consenti en cas d'interruption du séjour du fait du participant (départ anticipé, renvoi pour comportement dangereux inacceptable).

En cas de force majeure (maladie, accident, problèmes familiaux graves...), un remboursement se fera au prorata temporis.

Dans le cas où le séjour ne pouvait se réaliser, l'organisateur se réserve le droit d'annuler le séjour : l'intégralité des sommes versées vous sera alors restituée sans autre indemnité.

FRAIS MEDICAUX ET ASSURANCES

Durant le séjour, le directeur du séjour fait l'avance des frais médicaux suivants : médecin, soins courants, médicaments. Le montant des frais médicaux avancé est à régler par les familles à réception de la facture.

L'assurance que nous avons contractée auprès de la M.A.I.F. couvre notamment :

- les accidents et dommages causés à un tiers,
- les accidents dont le participant est victime,
- les frais de rapatriement sanitaire après accord des autorités médicales,
- les pertes, vol, détérioration d'objets de valeur déclarés (franchise de 150 €).

Ce contrat ne couvre pas :

- les pertes, vol, détérioration d'objets de valeur non déclarés auprès de CONTRASTE,
- les frais médicaux en cas de maladie,
- la défaillance de prestataires extérieurs (transporteurs, gérants des lieux d'accueil, etc.).

VOYAGE

Nous n'organisons pas de voyage collectif. Vous pourrez amener directement votre enfant au centre à partir de 10h00 le premier jour du séjour, et le récupérer entre 16h00 et 17h00 le dernier jour du séjour. En cas de départ anticipé, vous devez prévenir le directeur du séjour en amont.

CONSIGNES SANITAIRES

Toutes les règles sanitaires édictées par l'Etat et par les autorités compétentes seront respectées sur le centre en cas de crise sanitaire (repas, hébergement, activités).